

AVIS DE VIGILANCE CRUES

ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Sur information du service de prévision des crues Gironde Adour Dordogne, le préfet de la Gironde retransmet la :

VIGILANCE JAUNE

sur l'ensemble des communes de l'estuaire de la Gironde à partir du 21 mars 2023 à 10h00.

Les coefficients de marée sont élevés et en hausse jusqu'à mercredi (106 mardi soir, 109 et 111 mercredi). Ils pourront entraîner de légers débordements sur l'estuaire de la Gironde, dans le secteur de Pauillac notamment à partir de la pleine mer de mercredi matin.

Phénomène de fortes marées habituel pour la saison.

Sur le tronçon Estuaire Gironde, des prévisions graphiques ont été produites aux stations : Pauillac - date de production 21/03/2023 à 09h24 - échéance 22/03/2023 à 18h50 Le Verdon - date de production 21/03/2023 à 09h24 - échéance 22/03/2023 à 18h00 Les échéances et tendances des prévisions (hauteurs et/ou débits) sont variables selon les stations.

Prévision des hauteurs d'eau attendues		
Stations	Date et heure	Cotes à l'échelle
Le Verdon	Le 21/03/23 à 17h20	Entre 5,48 m. et 5,64 m.
	Le 22/03/23 à 05h35	Entre 5,79 m. et 5,96 m.
	Le 22/03/23 à 18h00	Entre 5,57 m. et 5,76 m.
Pauillac	Le 21/03/23 à 18h10	Entre 5,77 m. et 5,96 m.
	Le 22/03/23 à 06h30	Entre 6,06 m. et 6,25 m.
	Le 22/03/23 à 18h50	Entre 5,85 m. et 6,07 m.

N-B. : Calcul de la cote NGF, retrancher à la cote à l'échelle, 2,87 pour Le Verdon, 2,54 pour Pauillac.

Conséquences possibles :

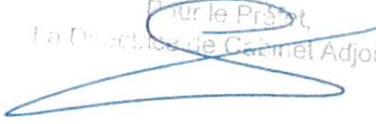
Des montées rapides des eaux et/ou des premiers débordements localisés sont possibles.

- **Les conditions de circulation peuvent être rendues difficiles localement.**

A partir de la réception de ce message, il est demandé à Mesdames et Messieurs les maires de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens, et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

- Mettez-vous à l'abri.
- Tenez-vous informés de l'évolution de la situation.
- Limitez tout déplacement sauf si absolument nécessaire et conformez-vous à la signalisation routière.
- Veillez à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés (meubles, produits toxiques, appareils électriques...).

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la crue : <http://www.vigicrues.gouv.fr/>
Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

POUR LE PRÉFET,
~~POUR LE PRÉFET,
La Directrice de Cabinet Adjointe,~~

Sandrine MUZOTTE

Destinataires pour action : CODIS 33 – CORG 33 – DDSP/CIC – DDTM/SRGC – GPMB – Bordeaux Métropole – Maires des communes situées sur la Garonne entre Ambès/Labarde en aval et Portets/Langoiran en amont – sur la Dordogne entre Ambès/Saint-Seurin de Bourq en aval et Libourne/Arveyres en amont

Destinataires pour information : Secrétaire général de la préfecture – Sous-préfets de Langon, Libourne, Blaye et Lesparre – DREAL – Météo-France – PCGI Airbus – SPC GAD – Médias radio/TV 33